

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9039**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - mention psychologie - spécialité psychologie clinique et psychopathologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

1 - Expertise clinique et psychopathologique (adulte et enfant)

2 - Conseil & relation d'aide

3 - Recherche

Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1- Cerner l'environnement familial, social de la personne et identifier la nature des difficultés

Prendre en compte la subjectivité du patient et gérer la dynamique intersubjective

Mettre en place le suivi le mieux adapté au patient (en terme de méthode et d'outil)

Faire passer et interpréter des tests psychologiques

Etablir des bilans psychologiques

2 -Mettre en place et animer des accompagnements thérapeutiques individuels ou collectifs

Proposer et instaurer un cadre qui soit adapté aux contextes d'action

Animer des groupes de parole

Analyser, évaluer les besoins de la personne ou du groupe

Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation sur des thématiques particulières et auprès de différents publics

3 - Concevoir, diriger et réaliser des enquêtes et recherches

Déterminer les méthodes de recueil et d'analyse de données

Interpréter les données et formaliser les résultats obtenus

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître les fondamentaux des différentes approches cliniques et pathologiques (analytique, systémique, ethno psychanalytique, Thérapies Cognitivo-Comportementales, neuropsychologique...) et les différentes méthodes associées

Connaître le fonctionnement psychique individuel ou de groupe

Connaître les spécificités psychopathologiques des différents publics (adultes, enfants, personnes âgées)

Actualiser en permanence ses connaissances et méthodes

S'adapter aux contextes, aux individus auprès desquels il intervient

Travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires

Faire preuve de créativité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- structures d'accueil de la petite enfance privées ou publiques (crèches, haltes garderies, maternités, services de pédiatrie, de néonatalogie, école des parents, relais accueil de la petite enfance handicapée, maisons vertes, CAMPS) ;

- Centre Hospitaliers Spécialisés ;

- Centres Médico-Psychologiques,

- cadre juridique (expertise, médiation et aide aux victimes),

- dispositifs médico-psychologiques pour les accidents et catastrophes naturelles (cellules d'urgence) et l'aide humanitaire.

- Psychologues cliniciens intervenant en Centre Hospitalier Spécialisé, en institution éducative ou pédagogiques (centre d'accueil etc.),

- Psychologues de l'enfance (IMP etc.), de l'adolescence ou de l'adulte

- Psychologues travaillant en libéral.

- Psychologues spécialisés dans les interventions en institution.

- Formateurs de travailleurs sociaux.

- Enseignant /chercheur (carrières universitaires de l'enseignement et de la recherche si poursuite d'études en Doctorat en Lettres et Sciences Humaines, mention psychologie).

Cette spécialité de master prépare d'une part les étudiants à l'exercice professionnel de la psychologie et de la psychopathologie clinique et à l'activité de recherche.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Réglementation d'activités :

Titre de psychologue

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Epreuves théoriques et pratiques, stage de professionnalisation obligatoire (d'une durée au moins égale à 300h pour le M1 et de 500h pour le M2), supervisé par un psychologue praticien.

UE du Master 1 :

- Q13 Psychologie clinique et psychopathologie
- Q13A Psychopathologie névrose & états limites
- Q13B Approche clinique groupes et institutions
- Q14 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
- Q16 Théories et concepts
- Q16A Fondements des pratiques de terrain
- Q16B Clinique du développement
- Q16C Pratique clinique des groupes
- Q21 Ethique et anglais
- Q21A Ethique
- Q21B Anglais
- Q26 Méthodes projectives en psychologie clinique et bilan 1
- R10 Initiation à la recherche en psychologie clinique et psychopathologie
- R12 Elaboration de stage
- R22 Méthodes projectives en psychologie : clinique et bilan 2.
- R21 Méthodologie : entretien clinique

UE du Master 2 :

- S19 : Problématiques de terrain (concepts psychologiques) [PSY 19 A : Fondements conceptuels des pratiques ; PSY 19 B : séminaires thématiques]
- PSY S 20 : Méthodologies de recherche et d'intervention sur le terrain [PSY S 20 A: Evaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'adulte ; PSY S 20 B : Evaluation clinique et approches thérapeutiques chez l'enfant et l'adolescent ; PSY S 20 C : Pratiques et approches thérapeutiques de groupe, de jeu de rôle et de régulation des équipes soignantes ; PSY 20 D : Formation à la Relation Individuelle d'Aide et de Conseil]
- PSY T 14 : Groupes de Réflexions sur la pratique et stages [PSY T 14 A : Groupes de réflexion sur la pratique ; PSY T 14 B : Séminaires d'étude de cas]

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 modifiée sur l'enseignement supérieur) : 50% Enseignants-chercheurs en psychologie 50% professionnels psychologues
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 modifiée sur l'enseignement supérieur) : 50% Enseignants-chercheurs en psychologie 50% professionnels psychologues
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE	X	oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université Aix-Marseille 1

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université Aix-Marseille 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Loi 85-772, Décret 90-255 liste de diplômes permettant de faire usage du titre de psychologue, Arrêté 19 mai 2006 relatif à la validation du stage

Habilitation n° 20081043

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Certification d'environ 60 titulaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.up.univ-aix.fr/psycli>

<http://www.up.univ-aix.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence - 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Provence, UFR Psychologie, Sciences de l'Education

29, av. Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex

Département de psychologie et psychopathologie cliniques

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277